

# Offre de remboursement différé

Nouveau client Livebox Fibre, Livebox Fibre Plus ou Internet Pro Fibre à La Réunion  
**100€ remboursés en cadeaux de bienvenue**

**100€**  
remboursés

Valable pour une première souscription à une offre de la gamme  
**Livebox Fibre ou Internet Pro Fibre**

- du 06/10/2022 au 01/02/2023 inclus avec un engagement de 12 mois minimum

Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

## Vérifier que vous avez droit à cette demande :

- ✓ Valable à La Réunion, pour toute première souscription d'une offre Livebox Fibre, Livebox Fibre Plus ou Internet Pro Fibre avec engagement 12 mois minimum, entre le 06/10/2022 et 01/02/2023 (hors changement d'offre).
- ✓ Un seul remboursement par abonnement Internet.
- ✓ Offre non cumulable avec d'autres offres de remboursement différé.

## Demander votre remboursement directement par internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/9469>
- ✓ Renseignez votre numéro de téléphone fixe puis vos coordonnées

Attention: **vous avez jusqu'au 01/04/2023 minuit pour nous envoyer par internet** votre formulaire et les pièces justificatives demandées, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

## Suivre l'avancement de votre dossier :

- ✓ Après l'envoi de votre demande, un accusé de réception vous sera automatiquement envoyé à l'adresse email saisie sur le formulaire
- ✓ Dans un délai de deux semaines environ, vous serez informé par email de la suite donnée à votre dossier
- ✓ **Remboursement différé sur facture sous forme d'avoir, à partir de votre 2e ou 3e facture après validation de votre demande par Orange.** Toute résiliation ou tout changement d'offre entraîne l'arrêt du remboursement pour la période restante.

